

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 50 (1986)
Heft: 197-198

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOGRAPHIE

LEXICOGRAPHIE GALLOROMANE : QUELQUES PUBLICATIONS RÉCENTES CONCERNANT LA FRANCHE-COMTÉ (PATOIS ET FRANÇAIS RÉGIONAL).

1. Charles Contejean, *Glossaire du patois de Montbéliard*. Nouvelle édition refondue par Michel Thom, Montbéliard, Société d'Émulation de Montbéliard, 1982, 385 pages + 2 pages d'errata.

Comme le *Vautherin* ou le *Roussey*, le *Contejean* est un classique de la lexicographie comtoise. La *Bibliographie des dictionnaires patois* de Wartburg/Keller/Geuljans lui consacre une notice presque injuste dans sa brièveté : le *Contejean* est mieux qu'un « bon glossaire assez riche ». L'auteur n'était pas linguiste, mais botaniste et géologue : il savait observer et c'est ce qui fait le prix de ses relevés. La Société d'Émulation de Montbéliard, propriétaire des droits, qui n'a pas voulu se contenter d'une reproduction mécanique confiée à une maison de reprints, a fait appel pour la réédition à Michel Thom, le meilleur connaisseur des parlars du « Pays ».

Celui-ci s'explique clairement dans l'« Avant-propos » [9-12] sur les critères qu'il a retenus pour la réédition : fusion du *Glossaire* (BDP² 2.2.19.5.3) et du *Supplément* de 1899 (2.2.19.5.4) ; mise en ordre alphabétique rigoureuse et dégrouperments systématiques afin de faciliter la consultation ; insertion à leur place des items du « vocabulaire caché » : mots recensés sous une entrée inattendue (*gavoie* était à trouver sous *baive*) ou apparaissant au détour d'un exemple ; homogénéisation — prudente — des graphies (dans la mesure où Contejean a quelque peu varié sur ce point) ; indication, quand il y a lieu, de la prononciation en notation Rousselot-Gilliéron ; suppression totale des indications étymologiques ; impression en gras, à l'intérieur des articles patois des formes du français régional (précédées de *M.*).

L'« Avant-propos » et les « Introductions » de Contejean ont été maintenus [21-64], ainsi que les textes patois [231-285]. On a ajouté une « Notice sur Charles Contejean (1824-1907) » [15-20] qui éclaire utilement sa personnalité.

Ainsi refaçonné, l'ouvrage est certainement devenu plus commode à utiliser.

Mais Michel Thom n'a pas borné là sa tâche de rééditeur. Au *Contejean* proprement dit [7-286], il a ajouté des documents lexicographiques inédits, qui forment la seconde partie du volume [287-383]. On y trouvera :

1) Un « Nouveau Supplément au Glossaire de Contejean » rédigé en 1979 par le colonel Pourchot : liste de 186 mots, dont certains ajoulots [291-298] ; expressions, locutions, proverbes, dictons [299-302] ; un texte [303-304].

2) Un « Petit Glossaire anonyme » datant de 1836 et comprenant ca 380 entrées [307-315].

3) Un recueil plus étendu d'environ 2 500 mots [317-383] dû à l'historien Charles Duvernoy (1774-1850). Cette collecte, restée à l'état de brouillon, et dans laquelle le rééditeur, au prix d'un gros travail, a mis bon ordre, nous reporte peut-être à l'état linguistique de l'Ancien Régime [12], et s'avère donc particulièrement précieuse, malgré les inconséquences de l'auteur. On remarquera une nomenclature toponymique [373-375] et des listes d'ethnonymes et d'anthronymes [375-378].

On voit que le nouveau volume est devenu entre les mains du rééditeur beaucoup plus qu'un nouveau *Contejean*. Il permet de disposer à présent d'un très utile corpus lexicographique du patois montbéliardais qui, combiné aux données atlantographiques de Mme Dondaine, sera la référence obligée de ceux qui auront à s'occuper de près ou de loin des parlers du Pays de Montbéliard. Il y a là un exemple à suivre de réédition intelligente qui est autre chose qu'une opération commerciale (reproduction photomécanique agrémentée d'une préface de circonstance).

On se permettra seulement une légère réserve, qui porte sur le plan méthodologique. Les dégroupements opérés et la suppression des indications étymologiques visent sans doute, comme l'écrivait Charles-Théodore Gossen dans sa préface, à rendre la récolte de Contejean plus « conforme à ce que la dialectologie moderne attend d'un glossaire » [8]. On ne niera pas les commodités du procédé. On comprendra aussi le scrupule du rééditeur à laisser en circulation des étymologies désuètes. Mais en réduisant le glossaire de Contejean à un pur recueil de données, aussi objectives que possibles, on risque de se priver d'un certain nombre d'informations sur l'appréhension subjective du lexique par un enquêteur-locuteur indigène. Disons à ce propos que les regroupements en familles, les définitions étymologisantes et les étymologies (même, voire surtout, fausses !) des glossairistes ne sont pas ce vice étymologique que la « dialectologie moderne » aurait à éradiquer en ne cessant de les combattre au nom de la science. Ces observations métalinguistiques, parfois implicites, ont elles aussi statut de données, données qu'il s'agit pour le savant, non de dénoncer (ou de censurer) comme fausses ou dépassées, mais d'interroger et d'utiliser, certes avec les précautions nécessaires (car chez les demi-doctes ou les linguistes amateurs que sont, le plus souvent, les auteurs de dictionnaires dialectaux, la conscience structurale est constamment contaminée par les vellétés d'étymologie

savante). De telles données subjectives sont partie intégrante du discours lexicographique indigène et elles constituent une des rares fenêtres entrouvertes sur le sentiment linguistique des communautés patoisantes. Le linguiste aurait tort de s'en priver. C'est pourquoi on regrettera qu'il ne reste rien dans la réédition de l'organisation étymologique du *Supplément* de 1899. On pourra relire, à ce sujet, l'opinion nuancée de Rousselot rendant compte du *Glossaire du parler de Bournois* (*Bull. de la Soc. des Parlers de la France*) 1, 1894, 166-168). Celui-ci, tout en réservant au glossairiste la synchronie (qui restait pour lui « en dehors des recherches scientifiques ») et la diachronie au linguiste (c'était « l'objet propre des spéculations du savant »), reconnaissait que les indications métalinguistiques des « amateurs » devaient être prises en considération, « ne serait-ce que comme des étymologies populaires, nous révélant l'idée que l'on se fait du mot ».

Ce léger regret formulé, terminons par quelques glanes dans le texte d'Exincourt [248-251]. Aj. au *Glossaire être di meme aiccô* « être du même avis ». — *Détrosse* est simplement traduit par « détresse » au *Glossaire* comme dans le texte ; le sens est plutôt « désarroi » (cf. les significations relevées par *FEW* 3, 100a b, et encore Bourn. et Naisey) ; les nuances sémantiques sont mieux indiquées par Duvernoy : « détresse, peine, ennui ». — Aj. *aivoi moillu temps*, traduit ici par le régionalisme *avoir meilleur temps*. — Aj. *a raidge*, traduit par « diantre ». — Aj. *chu lou peuce* « sur le champ ».

2. Georges-Louis Barrey, *Glossaire du patois de la vallée du Breuchin*, Belfort, 1978, 95 pages.

Le glossaire proprement dit [23-60] n'est pas très développé, puisqu'il ne contient que 930 entrées environ, y compris un certain nombre de NL. La graphie de l'auteur se conforme généralement aux habitudes du français, mais toutes les lettres se prononcent et chacune (ou chaque digramme) n'a qu'une seule valeur ($g = [g]$, $j = [ž]$). Il y a quelques imprécisions dans la notation des voyelles (longues et brèves ne sont pas distinguées) et mêmes quelques inconséquences : -s- entre voyelles note, semble-t-il, [s] dans *lèsé* « lait », mais [z] dans *rasoi* « rasoir » ; il faut lire la note 1 du premier texte sur le folklore [63] pour apprendre que *vouèy* « veillée » « se prononce *voueillie* » (probablement [v w ɛ y i]) . . . Les indications concernant les catégories grammaticales sont insuffisantes pour les verbes ; les féminins des adjectifs sont souvent notés, mais pas toujours. Les définitions sont, en général, satisfaisantes. La phraséologie est, en revanche, presque inexistante. On renvoie souvent aux synonymes ou aux variantes, mais quelques-uns de ces renvois font défaut : il faudrait, par exemple, s.v. *boch* « porte-monnaie », renvoyer à *poch* ; d'autres mots manquent à leur place alphabétique : *benyo* « beignet » (cité s.v. *kodjla*), *reteymou* « étameur » (cité s.v. *manyen*), *rusot* « chanterelle » (cité s.v. *jonot*), etc. Surtout, les formes recueillies sont trop imprécisément localisées (« vallée du Breuchin ») ce qui est gênant

dans les cas (nombreux) de variantes ou de synonymes. Rappelons que le Breuchin arrose Fauconney et Luxeuil.

Le glossaire est précédé d'« Observations grammaticales » [17-20] donnant quelques paradigmes verbaux et la morphologie des pronoms personnels et des articles. Il est suivi de textes sur le folklore, en français [61-71], de remarques sur les sobriquets et les prénoms [73-74], d'un petit recueil parémiologique [75-77], de remarques sur les poids et mesures [78-79] et sur « certains mots patois » [81-82]. Le volume se termine par quelques textes en parler, généralement traduits [84-94].

Certains mots qui figurent dans ces textes ou dans les textes sur le folklore ne se trouvent pas au glossaire ou s'y trouvent sous une autre forme. Citons-en quelques-uns, parmi les plus intéressants : *bé tan* m. « été » [71] : ø gloss. — *Buèb* m. « garçon, fils » [90] : gloss. *bouèb* (s'agit-il d'une hésitation graphique de l'auteur, cf. au glossaire *gut* « eau-de-vie » ?). — *Chu* interj. « cri de douleur (froid) » [61] : gloss. *chou* (même remarque ; cf. encore *guri* 88, 94, au glossaire *gouri*). — *Défu* adv. « dehors » [88] : ø gloss. *Deré tan* m. « automne » [71, 88, 90] : ø gloss. — *Frichti* m. « bon repas » [90] : ø gloss. — *Jévé* m. « javelle » [76] : ø gloss. — *Messe de karantal* « messe célébrée quarante jours après un décès » [71] : ø gloss. — *Myo* s. « sorte de pâtisserie confectionnée à la mi-août » [67] : ø gloss. — *Ora é l'ouvr* « aller au *tyèvo* (réunion vespérale des femmes) » [64] : ø gloss. — *Prémé tan* m. « printemps » [71] : ø gloss. — *Rlouèj* m. « horloge » [70] : ø gloss. — *Sèl* f. « chaise » [88] : ø gloss. — *Sévu* m. « sureau » [88] : ø gloss. — *Tchu* part. passé m. « tombé » [88] : ø gloss.

Tel qu'il est, le *Glossaire* de M. Barrey pourra rendre service, mais on ne peut s'empêcher de penser que l'observation plus rigoureuse de quelques règles simples de méthode aurait permis, sans grand effort, d'en améliorer beaucoup la valeur.

3. Pierre Grandjean, *Fougerolles, son patois, son folklore, ses traditions populaires, ses coutumes*, chez l'auteur (La Forge, 70220 Fougerolles), 1979, 295 pages.

Ce livre agréablement présenté est un bon travail d'un professeur au lycée de Luxeuil originaire de Fougerolles (point 28 de l'ALFC). Après une première partie consacrée à « L'originalité du terroir et du patois de la région de Fougerolles » [11-24], l'auteur donne une « Grammaire » [25-48] (bien courte sur la morphologie verbale), un « Lexique » [49-155], une étude toponymique (« L'histoire de la colonisation de la région de Fougerolles à travers l'étude des noms de lieux » [157-194]), puis des remarques ethnographiques [195-292].

Le lexique est copieux (plus de 2 500 entrées) et bien conçu. Le système graphique est un bon compromis entre la nécessité d'une transcription rigoureuse

et la volonté de garder le livre accessible aux *jan d'lè kanpèny dè Fojolur*. Dans l'ensemble, malgré quelques inconséquences ou maladresses, l'orthographe adoptée est phonologique ; l'économie des diacritiques est, en particulier, remarquable : tout et rien que ce qui est pertinent se trouve noté.

Quelques définitions (en général très correctes) seraient à revoir, notamment celles où le définissant est en français régional (v. s.v. *dansî, jigè, kopè, mœrjér*).

On glanera dans le corps de l'ouvrage ou sous certaines entrées beaucoup de mots ou d'acceptions qui auraient mérité de figurer dans le lexique. Ainsi, parmi les noms de saisons, si *chôtan* « été » m. sg. fait l'objet d'une entrée, *dèrè tan* « automne » m. pl. est à chercher s.v. *tan* et *prœmêtan* m. pl. « printemps » dans la Grammaire [30], tout comme *mèchantan* m. pl. « hiver ». On ajoutera entre autres : s.v. *âm*, le sens de « vessie natatoire du hareng » [243] (ad *FEW* 24, 583a) ; *damâ* f. « variété de prune » (cité s.v. *blwèch*) ; *domèch* dans *bij domèch* « russule verte » (s.v. *bij*) ; *fwérouz* « variété locale de prune » (s.v. *blwèch*) ; *chètlo* m. « petit 'château' formé de trois poignées de sarrazin lors de la moisson » [261] ; s.v. *takat*, le sens de « trique » [212] ; *kruolè* f. « histoire salée » [240] ; *pan'n* f. « vessie natatoire du hareng » [243] ; s.v. *rwèri*, le sens de « mort (euphémisme) » [252] ; etc.

Un rapide parallèle avec ce qui est consigné par l'*ALFC* (cartes 304 à 331) donne les résultats suivants :

- accord global : 307, 313, 314, 315, 318, 323, 327, 330 ;
- divergence sur la notation des voyelles : 304 (Dondaine *m w è r ε ī* = Grandjean *mwérchi*, peut-être faute typographique), 316 (*f è r é n* = *fèrèn* [- è n]), 317 (*k r é* = *krœ*, mais *krœ* p. 27), 324 (*f r é g è n è* = *frégènè*), 328 (*b ā j ū r* = *bajûr*) ;
- mots ou acceptions absents de Grandjean : 310 (*k r i b l* « crible » ; *t r i y ī* « cribler », 311 (*p w é n ī* « poignée de grains »), 319 (*p é t r i r*, francisme), 322 (*r y ó l* « raclette en fer pour nettoyer le pétrin »), 324 (*f r é g è n è* « remuer la braise » ; *f r œ g ô* « fourgon »), 325 (*r w é y* « tire-braises »), 327 (*d è f u n è* « défourner »), 319 (*r è f r a d i* « refroidi ») ;
- acceptions supplémentaires chez Grandjean : 308 (*grénat* « criblière », mais aussi « petite graine »), 321 (*b œ ε ò* « panier à pâte », Grandjean aussi « corbeille à pain »), 324 (*frégènè* « fourrager avec un crochet, un bâton ; essayer de fréquenter une jeune fille ») ;
- francisme dans *ALFC* : 306 (*pa y* ; Grandjean *ètrin*) ;
- types différents : 320 (*tu nat* « planche à gâteau » = *touno*), 326 (*s ā d r é* « cendrier du four dans le mur » = *sandrèy*), 331 (*è t è n è* « entamer » = *ètèmnè*).

Il n'y a là, bien sûr, ni « vainqueur », ni « vaincu ». Seulement deux types de relevés lexicaux complémentaires dont la comparaison peut être instructive.

4. Fernand Raband, *Saint-Aubin-du-Jura. Lexique patois et expressions locales*, Saint-Aubin-du-Jura (chez M. Tetu, 15, rue de Lons), 1980, 36 pages.

On serait tenté de dire, en première approche, que cette brochure atteint le degré zéro de l'élaboration lexicographique. Pas de préface, pas d'explication ou presque sur les conventions graphiques (cf. cependant p. 1) : une simple liste de mots de 718 entrées, sans indication des catégories grammaticales, sans distinction nette entre parler et français local, sans exemples, des descriptions sémantiques qu'on peut juger souvent sommaires et maladroitement (mais qui sont pour le métalexicographe autant d'exemples de « définitions populaires » !).

Disons immédiatement que cette première impression (accentuée encore par une présentation matérielle plutôt rudimentaire) doit être corrigée par l'examen du matériel recueilli, qui se révèle plein d'intérêt : preuve supplémentaire du caractère indispensable des collectes d'amateurs liés au terrain — même les plus modestes, comme complément aux relevés atlantographiques extensifs.

Donnons-en quelques exemples. L'auteur enregistre *amour* « faculté d'une terre à la germination » et, plus loin *èmo* « faculté de la terre semée à produire la germination » (celui-ci distingué d'*èmo* « amour »), sans renvoi de l'un à l'autre. La première forme, doit-on supposer, est celle du français régional ; la seconde, celle du parler. L'une et l'autre sont à ajouter à l'article *AMÖR du *FEW* (24, 471). Elles confirment le caractère autochtone de mfr. *en amour* « en état de fermentation propice à la végétation », relevé à LonsS. en 1556, et précisent l'attestation moderne donnée par le seul *DicSols* 1958 sans autre localisation que Jura. — *Arche de Noé* « arc-en-ciel » est un exemple de contamination *arc/arche* (ARCA), cf. Gen. : ce type de dénomination a échappé aux mailles ou au type de questionnement de l'*ALF* et de l'*ALFC* (v. *FEW* 25, 133b). — L'expression *baccarat est chez lui* « il est dans un dénuement total » [33] trouvera sa place parmi les 'inconnus' du *FEW*. Aucune attestation similaire, semble-t-il, dans la lexicographie régionale. — *Cambeugne* « bosse résultant d'un coup » provient d'un croisement entre le type bourguignon-comtois *cambouille* (*FEW* 24, 490b-491a, AMPÜLLA), lui-même hybride, et la famille de frcomt. *beugner* « donner un coup »/*beugne* « coup » (*FEW* 1, 628b, *BUNIA) ; cf. sous ce dernier chef Chaussin *cambeugniei* « bosseler ». — *Désandée* est glosé, plutôt énigmatiquement par « d'un seul trait », puis par « poursuivre sans interruption jusqu'à la fin » [34] : le mot est-il employé dans une locution, est-ce un verbe ? En tout cas, il doit être rapporté à *FEW* 24, 407, n. 15. — *Élanter* « haleter » doit rejoindre PtNoir *èlanté*, jusqu'à présent seule relique septentrionale moderne d'*ANHĒ-LĪTARE, attesté à date ancienne dans l'*Ovide Moralisé* (*FEW* 24, 580b et n. 7).

Dans l'espoir d'être utile à de futurs utilisateurs, voici quelques *errata*, dus, en partie, à l'obligeance de l'auteur. On lira : *Aterò* m. « boulette de foie de porc garnie de coiffe et cuite au four ». — *Boudje* f. « ferme isolée ou groupe de maisons isolées ». — *Écoué* p.p.-adj. « attaché par la queue (d'un animal) ». —

Entemi adj. « dans lequel la circulation est arrêtée ». — *Érouse* f. « grande marguerite (Leucanteum vulgare) ». — *Gaumer* v.n. « couvrir (du feu) ». — *Pino* m. « jouet réalisé en plaçant une feuille de papier entre deux plaques et animé par le souffle ». — Aj. *rabouchè* v.n. « sortir de la cheminée par le bas (se dit de la fumée) ». — *Rebrâ* m. ds *prendre le rebrâ* « prendre correctement le rayon d'un tournant ». — *Sarquer* v. « donner un coup bref sur les guides ».

Le glossaire proprement dit [1-30] est suivi d'une liste d'expressions et de proverbes [31-34] et d'un court texte traduit [35-36].

5. Marie-Madeleine Rivenc-Chiclet, *Le vocabulaire des négociants en bestiaux de la Haute-Saône et son environnement syntagmatique*, Toulouse, 1982, VI + 303 pages.

L'ouvrage de Mme Rivenc-Chiclet se caractérise au contraire du précédent et comme il se doit, puisqu'il s'agit d'une thèse de troisième cycle en linguistique française préparée sous la direction de J.-L. Fossat, par un souci très prononcé de rigueur méthodologique.

Il s'agissait d'étudier le vocabulaire technique (français régional seulement) d'un groupe assez fermé, difficilement pénétrable, de plus, par une jeune femme (voy. p. 15). Le lecteur trouvera ici, dans la première partie [1-49], toutes les précisions désirables sur le milieu enquêté, sur la démarche suivie, le choix des points d'enquête (Vesoul et Luxeuil) et des informateurs, le questionnaire (reproduit pp. 180-183), la méthode d'enquête, la constitution du corpus, le classement et l'élaboration des matériaux, la technique d'établissement du lexique, etc. Il disposera en outre de la transcription de l'ensemble du corpus (les textes, paginés à part, se trouvent à la fin du livre), ainsi que d'un *Index contextuel du vocabulaire*..., annexe publiée en microfiches et fournissant pour chaque forme des données quantitatives (nombre d'occurrences et pourcentage de présence des vocables).

Dans la deuxième partie [50-130], Mme R.-C. étudie, à titre d'exemple, deux champs notionnels, ceux de « la bête à viande » et de « la vache à lait », études menées en corrélation avec celle des pratiques des négociants. La troisième partie [131-175] est logiquement consacrée à l'« environnement syntagmatique », puisqu'une grande partie du vocabulaire envisagé est constitué par des lexies complexes dont la microsyntaxe était à étudier (ici selon les catégories de B. Pottier).

On ne peut qu'approuver les orientations de l'enquête et la rigueur avec laquelle elle a été menée et souligner l'intérêt méthodologique de l'ouvrage, qui veut être une contribution à une lexicologie moderne articulée en aval sur l'étude ethnosociologique des pratiques et en amont sur la composante syntaxique. Mais on ne peut s'empêcher aussi de s'interroger sur le *rendement* de cette débauche

méthodologique, appliquée à un corpus somme toute mince (quelques heures d'enregistrement avec 6 informateurs, ce qui paraît assez peu pour l'étude d'un vocabulaire spécial). L'auteur se montre d'ailleurs consciente de l'exiguïté du corpus et du caractère surtout méthodologique de son travail, au moins sur un point, celui de l'exploitation statistique [6].

C'est dans cette mesure que la lecture du « lexique technique » [242-303] risque de se révéler un peu décevante. Ce lexique est certes de bonne facture : combiné à l'*Index contextuel*, il donne toutes les informations possibles sur les lexies techniques apparaissant dans le corpus. Mais on a l'impression que celui-ci a été véritablement pressé comme un citron pour un résultat qui laissera peut-être l'utilisateur sur sa faim. La lecture suggère, en tout cas, un certain nombre de remarques.

Nous aurions, pour notre part, souhaité le recours systématique à quelques filtres lexicographiques constitués par des dictionnaires généraux ou dialectaux, afin que le lecteur ait, au premier coup d'œil, une idée, au moins approximative, de la spécificité du vocabulaire recueilli. L'auteur utilise certes le marqueur 'dial.' (= terme dialectal), et fait à plusieurs reprises référence à l'ancien et au moyen français en citant Godefroy. Tant qu'à introduire des considérations d'ordre dialectologique et diachronique, on aurait préféré voir exploiter l'*ALFC* (vol. 2 paru en 1978), le *FEW* ainsi que les glossaires locaux. On aurait aimé savoir, en particulier, si les termes 'dial.' ont été empruntés aux parlers ruraux ou s'ils ont transité par le français régional général (comme c'est clairement le cas pour *ticlette* dans *aller aux ticlettes*). La référence au seul Godefroy donne l'impression que Mme R.-C. considère, peut-être à tort, plusieurs formes comme des archaïsmes plutôt que comme des régionalismes. Voici à ce propos quelques remarques sur des termes qui semblent empruntés à un substrat dialectal.

Acheter à la bloque « acheter une bête sur pied, sans recours possible si l'acheteur s'est trompé dans son estimation ». L'expression se trouve à Vers, *vãđra la bloka* « vendre par pièce (les petits cochons de lait) », et, dès 1792, à Bourg-en-Bresse *vendre à la bloque* (*FEW* 15, 164a, BLOCK). — *Acheter au hazard*, syn. d'*acheter à la bloque*, est aussi régional, cf. Brotte *ęštā ę l ęza* « acheter un bétail sans avoir vérifié le poids » (*FEW* 19, 204a, ZÄHR), auquel on peut ajouter Fougerolles *ęchtē è l'ęza* « acheter (du bétail) sans en connaître le poids ».

Charcute f. « bête de troisième ou quatrième qualité » : attesté sous les formes *šarküt* et *šęrküt* « vieille vache » dans les parlers franc-comtois (*ALFC* 612*).

Cravate f. « fanon » bien attesté dans les parlers comtois : HSaône *krevet* *ALFC* 616, p 57, *gravat* p 74, etc. (à ajouter à *FEW* 16, 396a, KROATE).

Écurie f. « étable » : courant dans les parlers comtois (notamment Ouest et Centre de la Haute-Saône), voy. *ALFC* 596 (ad *FEW* 11, 349b, SCŪTARIUS).

Gingueuse adj. « (vache) ombrageuse » n'appartient pas exactement au type *giguer* « sauter », mais à *ginguer* « ruer (d'une bête) » (Mén 1694-Lar 1930), bien représenté en Haute-Saône (cf. *žīg* « (elle) donne des coups de pied (d'une vache) » *ALFC* 640).

Jume f. « écume épaisse du lait » est clairement un terme d'origine dialectale (*FEW* 17, 139ab, *SKŪM- ; cf. aussi 5, 35b, *JESTA ; compléter par *ALFC* 649).

Lunette f. « tache ronde autour d'un œil ou des deux yeux d'une vache » : cf. Fougerolles *lunat* pl. « tache blanche autour de chaque œil d'une vache » ; cf. encore *ALFC* 2, CXVI. Le *FEW* 5, 448a, LŪNA, ne connaît le mot que comme boonyme : GrCombe *lunette* « nom d'une vache qui a un cerne foncé autour des yeux » (cf. encore bress. *lunète* « nom d'une chèvre qui a une tache blanche sous chaque corne »).

Onglette f. « onglon » n'est pas à rapprocher d'ancien (?) français (16^e s.) *onglette*, qui signifie « petit ongle », mais de toute une série comtoise de « faux diminutifs » désignant le pied ou le sabot des ovins ou des porcs : afrcomt. *onglotte* « pied de porc » (16^e s.), Brotte *ō d y q t* « sabot des bovins, des porcs », Fougerolles *ondyat* « partie cornée du pied des bovins », VBreuchin *ondyot* « corne des pattes du bétail », etc. (*FEW* 14, 39b, ÜNGŪLA).

6. Noël Grand, *Recueil des particularités du langage de Mignovillard (Jura) et des environs*, Villenoble, 1977, 55 pages.

Mignovillard est un nom bien connu des dialectologues puisque ce point francoprovençal a été enquêté par Oskar Kjellén dans sa thèse sur *Le Patois de la région de Nozeroy (Jura)*. Noël Grand est le fils d'un des principaux informateurs de Kjellén pour la localité, Paul Grand (1873-1941). Il a assisté aux enquêtes du linguiste suédois et en a gardé « un souvenir inoubliable ». Une vocation avait été éveillée. Ainsi, environ quarante ans après le passage de Kjellén, N. Grand nous fournit-il un relevé des « mots ou expressions particulières utilisés dans les conversations *en français* » (comm. pers. du 5 novembre 1982). Quelques mots patois (qui sont à dépister, car rien ne les distingue typographiquement des autres) ont également été enregistrés parce qu'ils ne figurent pas dans la monographie de Kjellén. On dispose donc à présent pour la région de Mignovillard/Nozeroy d'un double relevé, — situation qui demeure exceptionnelle (cf. la Grand'Combe), permettant d'apprécier ce qui est resté du patois dans l'usage local du français.

Le glossaire, de près de 600 mots [1-31], est fait avec soin. Les définitions sont précises et détaillées, mais il y a peu d'exemples. Il est suivi d'une parémiologie et d'une phraséologie [31-38] où l'on trouve quelques termes qui auraient mérité une entrée : ainsi *bosse* [33], *froid* f. [35], *gaudes* [33], *trumes* [33].

7. Robert Bichet, *Un village comtois au début du siècle*, Besançon, Cêtre, 1979, 219 pages.

Il s'agit de Rougemont, dans l'arrondissement de Besançon. L'auteur a rassemblé dans un « Glossaire de mots locaux » [199-212] environ 300 termes du français local. Mais la description de la vie villageoise est émaillée de mots régionaux (très rarement patois), parfois traduits en notes, et qui n'ont pas été tous rassemblés — loin de là — dans le « Glossaire ».

Bâle-Ronchamp.

Jean-Pierre CHAMBON